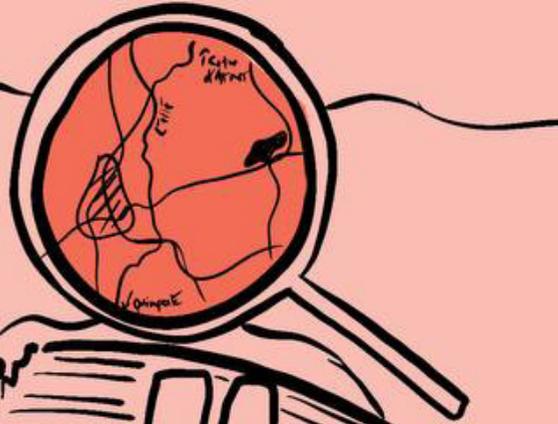


Rafu



LES 20 000 PETITS COCHONS

FÉVRIER 2025

CHAP 2 : LE BEAU LAC

Dans le pays des sources, il y a un beau lac. Les poissons, les cygnes et même des humain-es y nagent. Surtout l'été, quand il fait bien chaud.

Sauf qu'un été, la Grande Doctoresse annonce que c'est maintenant interdit de se baigner dans le beau lac. Poissons, cygnes et humain-es sont bien embêtés :

- Comment ça, interdit ?? Vous avez vu la température ??? En plus, on en a toutes besoin !

La Grande Doctoresse leur répond :

- Je sais bien, mais maintenant, l'été, c'est dangereux de se baigner. C'est le réchauffement climatique qui développe des maladies dans votre beau lac.

Personne ne sait quoi répondre à la Grande Doctoresse. C'est la première fois qu'on leur dit de telles choses.

Heureusement, les sources ont appelé la Chouette à la rescousse. Elle seule peut répondre à la Grande Doctoresse.



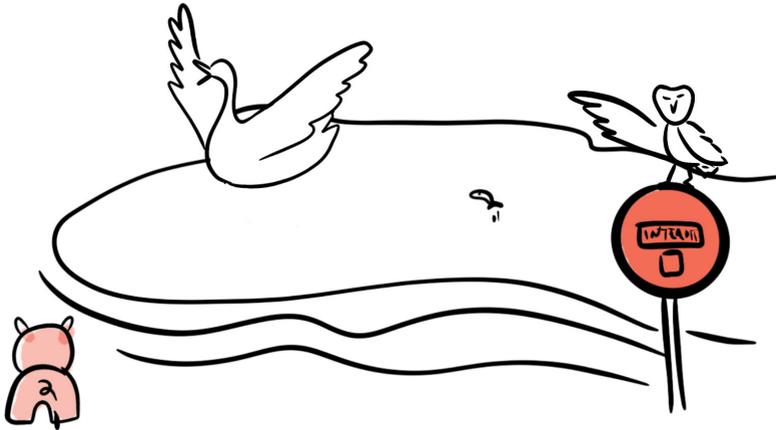
- Madame la Grande Doctoresse, pourquoi vous ne dites pas tout ? Pourquoi vous ne dites pas que c'est des mini-haricots verts d'eau chaude qui la rendent dangereuse ? Pourquoi vous ne dites pas que ces mini-haricots verts viennent des cacas de petits cochons de tout le pays des sources ?

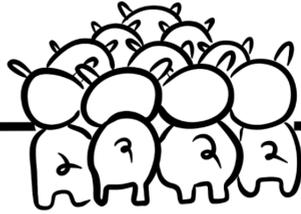


La Grande Doctoresse ne sait pas quoi répondre à la Chouette. Même si ce n'est pas non plus la première fois qu'on lui dit de telles choses.

Le proprio des 20 000 petits cochons a entendu le raffut et il est descendu jusqu'au beau lac. (Oui, depuis le début de cette histoire, beaucoup de petits cochons sont venus s'installer à la campagne. Malgré les avertissements répétés de la Chouette... et des petits cochons déjà installés.)

- Comment ça, les cacas de mes petits cochons ?? Mais ! Ils n'ont pas le choix ! Et puis... plus on est de fous, plus on rit, non ?





Vous avez dit cyanobactéries ?

Ces dernières années (en 2019, 2020 et 2022) des interdictions de baignades et de pratiques de pêches et de sports nautiques ont été prises, toujours pendant l'été, sur lac du Bel-Air de Priziac.

Ces interdictions ont été prononcées pour des questions de « santé publique » (voir les arrêtés de la Préfecture), en raison de la prolifération de cyanobactéries. Les cyanobactéries peuvent devenir dangereuses lorsqu'elles prolifèrent dans le milieu en libérant des cyanotoxines, parfois mortelles pour les animaux et dangereuses pour les humains en cas de contact avec la peau ou d'ingestion.

Malgré cela, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bretagne retient une qualification des eaux du lac de Priziac comme étant de « qualité excellente » en utilisant un suivi bactériologique qui exclut le suivi des cyanobactéries. « Les cyanobactéries se développent naturellement » : voilà ce qu'on peut lire sur un panneau « informatif » aux abords du lac de Priziac. Elle y omet de préciser que leur prolifération est due aux apports excessifs de phosphore et d'azote, directement liés aux retombées des émissions d'ammoniac et aux épandages importants en fin de printemps et début d'été.

Les collectifs Rafu Priziac et Bretagne contre les Fermes-Usines ont interpellé à plusieurs reprises l'ARS Bretagne sur ces sujets.

Pour rappel, l'ARS Bretagne a été condamnée en 2023 par le Tribunal Administratif de Rennes à corriger son classement des eaux de baignade sur le littoral en Bretagne pour la période 2016-2020, donnant raison à l'association Eau & rivières de Bretagne, qui dénonçait un « scandale sanitaire ».

Qu'en est-il pour les eaux de lacs et de baignade à l'intérieur des terres ? Rafu Priziac, collectif d'habitant-es mobilisé-es sur cette question, demande :

- Une utilisation pour tou-tes des sites de baignade et de pratiques nautiques en confiance
- Une information complète et transparente
- Que les institutions fassent connaître l'origine de la pollution sans faux-semblants
- Une action en conséquence sur les origines des pollutions





Ce document relate vingt années de luttes contre l'extension de porcheries sur la commune de Priziac. Cette histoire est représentative du fonctionnement de l'agro-industrie en Bretagne. Chaque chapitre est composé d'une partie contée et d'un texte explicatif apportant des précisions basées sur des faits réels. Quatre chapitres sont prévus en attendant le verdict de la cour d'appel de Nantes concernant un arrêté d'extension de la porcherie dont nous relatons l'histoire. Si cette histoire vous interpelle, n'hésitez à la raconter autour de vous et à diffuser ce livret. Pour plus d'info, contactez le collectif RAFU Priziac : Résistances Aux Fermes-Usines.

⊕ d'infos sur internet :

✉ écrivez-nous à

[https://raresaverses.fr/
category/infoluttes/](https://raresaverses.fr/category/infoluttes/)

rafupriziac@luttes.net
